

MENER UNE ACTION DE MEDIATION ET/OU DE PRATIQUE ARTISTIQUE EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE DES ARTS

Le Centre des arts est un établissement culturel pluridisciplinaire (danse, musique, cinéma, arts visuels), conventionné *Ecritures numériques* par le Ministère de la Culture et de la Communication. Ses activités s'articulent entre arts, sciences et technologies.

Avec l'équipe des relations aux publics vous pouvez mettre en place des actions de médiation et/ou de pratiques artistiques, adaptées à chacun : enseignants - professeurs (collège, lycée, université) - responsables d'association - travailleurs sociaux - animateurs de centre de loisirs - éducateurs spécialisés responsables de comité d'entreprise - école de musique et de danse - associations sportives - formateurs...

LE PARCOURS SPECTATEURS

Le parcours spectateur est la possibilité pour les participants de découvrir différentes propositions artistiques accompagnés d'un médiateur culturel. Il s'organise autour de la programmation du Cda. Chaque venue peut donner lieu à une sensibilisation, effectuée en amont par le référent du projet, un membre de l'équipe du Cda ou par les artistes eux-mêmes. Élément central, l'implication des élèves et des encadrants dans le parcours spectateur permettra d'enrichir au maximum l'expérience artistique.

LA PRATIQUE ARTISTIQUE

Pour aller plus loin, vous avez la possibilité de mettre en place un projet de pratique artistique, et de collaborer avec un des artistes programmés au Cda pendant la saison. Initiés à une ou plusieurs pratiques artistiques, les participants et leur référent travailleront en groupe à la réalisation d'une œuvre. Le résultat peut prendre diverses formes : exposition, ciné-concert, danse, théâtre, mapping vidéo, œuvre numérique...

Chaque année, les restitutions se font dans le cadre du festival des apprentis artistes du Cda Tintam'arts, ou pendant le Festival international des arts numériques, Les Bains numériques.

Dès le début de la mise en place du projet, il convient de se mettre d'accord entre partenaires sur toutes les modalités, y compris celles de l'évaluation, du budget et du calendrier.

LES DOMAINES ARTISTIQUES

ARTS VISUELS

Peinture
Sculpture
Dessin / Illustration
Arts graphiques
Cinéma
Vidéo
Photographie

ARTS SONORES

Musique vocale
Musique instrumentale
Musique assistée par ordinateur
Bruitage

ARTS DU QUOTIDIEN

Design
Mode

ARTS VIVANTS

Théâtre
Danse
Cirque
Mime
Marionnettes

ARTS DE L'ESPACE

Architecture
Urbanisme
Art des jardins

ARTS DU LANGAGE

Littérature
Calligraphie
Typographie

OBJECTIFS

Un projet artistique comporte une dimension culturelle (rencontre avec les œuvres de création ou patrimoniales), une dimension artistique (rencontre avec les artistes en démarche de création et implication dans une pratique artistique effective) et une dimension pédagogique (acquisition progressive de références et de compétences dans un domaine donné).

RENCONTRER

- ∞ Sensibiliser l'élève à la création contemporaine et à l'art numérique
- ∞ Cultiver sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres
- ∞ Échanger avec un artiste, ou un professionnel de l'art et de la culture
- ∞ Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire

CONNAITRE

- ∞ Échanger sur l'esthétique, émettre un jugement critique et d'interpréter une œuvre
- ∞ Mettre en relation différents champs de connaissances
- ∞ Mobiliser ses savoirs, ses expériences et ses références au service de la compréhension de l'œuvre

PRATIQUER

- ∞ Être initié à une pratique artistique
- ∞ Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production
- ∞ Mettre en œuvre un processus de création collectivement
- ∞ Concevoir et réaliser la présentation d'une production

S'ORIENTER

- ∞ Réfléchir à son orientation
- ∞ Renforcer les liens entre l'orientation et le monde professionnel
- ∞ Elargir les choix d'orientation
- ∞ S'informer et se sensibiliser aux métiers de la culture

VENIR AU CENTRE DES ARTS : LES TARIFS

Expositions > Gratuit - du mardi au vendredi de 9h30 à 18h

Spectacles > Carte Bain groupe : 25€ (valable pour 20 personnes)
Tarif Jeune : 8€ (à partir de 10 personnes, gratuit pour les accompagnateurs)
Tarif Adulte : 11€

Spectacles en temps scolaires > Etablissements publics d'Enghien-les-Bains : **gratuit**
Etablissements privés d'Enghien-les-Bains : **2,50€**
Etablissements hors Enghien-les-Bains : **3,50€**
Gratuit pour les accompagnateurs

L'EQUIPE DE RELATIONS AUX PUBLICS

L'équipe des relations aux publics du Centre des arts se tient disponible pour vous accompagner dans l'élaboration de projet, vous guider dans le choix du parcours spectateur, et vous mettre en lien avec des artistes professionnels de la saison.

Contacts > Julie Fichera : 01 30 10 88 95 / jfichera@cdarts.enghien95.fr
Mélodie Rembault : 01 30 10 88 93 / mrembault@cdarts.enghien95.fr
Anthony Keyeux : akeyeux@cdarts.enghien95.fr

Au plaisir de collaborer avec vous !

ELABORER UN PROJET DE PRATIQUE ARTISTIQUE EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE DES ARTS

Si vous souhaitez élaborer un projet de pratique artistique en partenariat avec le Centre des arts, merci de compléter cette fiche et de la remettre à l'équipe des relations aux publics.

INFORMATIONS GENERALES

Etablissement : _____

Professeur.e.s référent.e.s du projet : _____

Email : _____

Téléphone : _____

Classe(s) engagée(s) et leur(s) effectif(s) : _____

LE PROJET

Nom du projet : _____

Discipline(s) dominante(s) artistique(s) : _____

Objectifs pédagogiques (Sensibilisation, réflexion, initiation, développement...):

- | | |
|------|-------|
| 1. > | 6. > |
| 2. > | 7. > |
| 3. > | 8. > |
| 4. > | 9. > |
| 5. > | 10. > |

Parcours spectateur envisagé (Œuvres fréquentées durant l'année au sein du CDA) :

Exposition(s) : _____

Spectacle(s) : _____

Description du projet (Classe(s) concernée(s), thème(s) abordé(s), axe(s) de travail, travail mené, réalisation et restitution envisagées...) :

INFORMATIONS GENERALES SUR LE BUDGET

Les possibilités de ressources financières :

→ Comment financer un projet artistique et culturel ?

Le financement d'un projet peut se partager entre différents partenaires, comme :

- L'établissement scolaire
- Les structures culturelles (par exemple : Centre des arts)

Et/ou en répondant à des appels à projet proposés par :

- Le Département / La Région
- Le Rectorat
- La DRAC Île-de-France
- Les fondations privées

Les dépenses à envisager :

- Intervention(s) des artiste(s) professionnel(s) (80€ TTC / heure)
+ Défraiement transport et repas
- Sorties (Tarif préférentiel pour les spectacles, et gratuité pour les visites d'expositions)
- Frais de fonctionnement (matériel, transports en car...)